

MAIRIE DE BOUSSENS
31360
HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
15/03/2024

Nombre de conseillers
en exercice : 15

Délibération du Conseil
Municipal

D.C.M : N°4-9

Objet : Suppression et
création de postes

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt et un mars à 19h30 le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

Présents : Mme GERARD, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, MM. M. LIVOTI, AMOUROUX, Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE (Proc.), MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS (Proc.), Mmes SANDY, AGUILA.

Absents excusés : M. EVIN (proc. Mme GRANGE)
Mme COURTOUX (M. DESHONS)

Mme AGUILA Cyrielle a été élue Secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 19h35

Monsieur le Maire informe l'assemblée que 2 agents de la Commune peuvent bénéficier d'un avancement de grade.

A cet effet, il y a lieu :

- de créer 2 postes d'Adjoint Technique Principal 1^{ère} classe à temps complet ;
- de supprimer 2 postes d'Adjoint Technique Territorial principal 2^{ème} classe.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité des membres présents :

- de créer 2 postes d'Adjoint Technique Principal 1^{ère} classe à temps complet ;
- de supprimer 2 postes d'Adjoint Technique Territorial Principal 2^{ème} classe à temps complet ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents d'application de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Affiché le **22.03.2024**

Pour extrait conforme

En Mairie, le 25 mars 2024

Le Maire,
Christian SANS

